



RÈGLEMENT XXXIII ÉDITION CONCOURS PIANISTIQUE INTERNATIONAL ETTORE POZZOLI 26 SEPTEMBRE - 3 OCTOBRE 2023

Pour honorer la mémoire d'Ettore Pozzoli, illustre compositeur et pédagogue, orgueil de la musique italienne, depuis 1959 se tient un concours international de piano, tous les deux ans à Seregno, sa ville natale.

ADMISSION

Peuvent participer au concours les pianistes nés depuis le 1^o janvier 1991.

Pour s'inscrire remplir le module en ligne à l'adresse suivante: www.concorsopozzoli.it

Les candidats doivent envoyer deux enregistrements vidéo avant le **dimanche 30 avril 2023** inclus, selon les modalités indiquées dans l'annexe du présent règlement.

Les droits d'inscription sont de € 90,00.

La demande d'inscription devra être accompagnée de:

- document d'identité;
- deux photographies en plan buste en format digital en haute résolution;
- programme d'exécution pour toutes les épreuves;
- curriculum vitae;
- reçu du règlement des frais d'inscription de € 90,00 (net d'éventuels frais bancaires) à verser:
 - par virement bancaire auprès de:
Banca Popolare di Milano - Tesoreria Comunale - Concorso Pianistico Internazionale Ettore Pozzoli
c/c n. 19900
IBAN IT 70 V 05584 33840 00000019900 **spécifiant le nom du candidat;**
 - via PayPal sur le site www.concorsopozzoli.it (€ 93,00 frais inclus).

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

PREMIÈRE PHASE – Présélection

Les candidats, pour pouvoir participer au Concours, devront présenter deux enregistrements vidéo, l'un d'une durée de 2 minutes et l'autre d'une durée comprise entre 18 et 22 minutes selon les caractéristiques précisées dans l'annexe du présent avis. Le programme devra comprendre :

1. une étude de Chopin
2. une œuvre romantique de choix libre
3. une œuvre du 20^e siècle de choix libre
4. une œuvre au choix de « Riflessi del Mare » de Ettore Pozzoli.

La partition des « Riflessi del Mare » d'Ettore Pozzoli peut être demandée par mail à l'adresse : staff@concorsopozzoli.it



Au plus tard le **jeudi 15 juin 2023** les candidats sélectionnés recevront la communication officielle d'admission à la seconde phase du Concours. Cette communication pourra être utilisée pour une éventuelle demande de visa pour la sortie du territoire national.

DEUXIÈME PHASE

À la deuxième phase seront admis maximum 30 concurrents.

Les candidats réussissant la phase de présélection seront examinés selon l'ordre donné par un tirage au sort effectué la veille des épreuves d'exécution. Cet ordre n'est pas modifiable sauf cas de force majeure, à la discrétion du Président du jury. Lors de la finale avec **l'Orchestra Sinfonica di Milano** l'ordre pourra être modifié pour respecter la logique et les exigences du programme. L'absence du candidat au moment de l'exécution est éliminatoire.

Le programme présenté avec la demande d'inscription est astreignant et ne pourra pas être modifié. Toute exécution devra être effectuée de mémoire. Il n'est pas consenti de répéter dans une autre épreuve une œuvre déjà interprétée.

L'ordre d'exécution des morceaux est à la discrétion du concurrent.

Par le choix des œuvres proposées, le candidat devra montrer de savoir affronter des auteurs, époques et styles différents. Les reprises peuvent être jouées ou omises à la discrétion du concurrent, tenant compte de la durée totale de l'épreuve. En cas de dépassement de la durée maximum de l'épreuve, le jury pourra interrompre l'exécution.

Toutes les épreuves du concours sont publiques et **seront transmises en streaming**, tous les enregistrements audio-vidéo produites par le Concours Pozzoli sont propriétés de celui-ci en ce qui concerne les droits commerciaux et autres.

PROGRAMMES – SECONDE PHASE

Première épreuve

Un programme d'une durée maximum de 20 minutes comprenant :

1. deux études d'auteurs différents choisies parmi celles de Chopin, Schumann, Liszt, Liapounov, Scriabine, Debussy, Ligeti, Bartók, Rachmaninov, Stravinsky ;
2. un Prélude et Fugue issu du « Clavier bien Tempéré » de Bach ;
3. un morceau de choix libre.

Deuxième épreuve

À la deuxième épreuve seront admis maximum 16 concurrents.

Un programme de choix libre d'une durée maximum de 40 minutes comprenant au moins :

1. une sonate de Beethoven
2. trois études d'Ettore Pozzoli choisies parmi :
 - « Studi di media difficoltà » une au choix entre n°10, n°29 et n°31
 - « Studi a moto rapido » (une au choix)
 - « Studi sulle note ribattute » (une au choix)

Les concurrents qui voudront présenter la Sonate op.106 de Beethoven pourront déroger à la durée maximum consentie.

Les partitions des études d'Ettore Pozzoli peuvent être demandées par mail à l'adresse : staff@concorsopozzoli.it



Troisième épreuve

À la troisième épreuve seront admis maximum 9 concurrents.

Un programme de choix libre d'une durée maximum de 50 minutes.

Quatrième épreuve (finale)

À l'épreuve finale avec orchestre seront admis maximum 3 concurrents.

Exécution d'un des concertos suivants avec l'**Orchestra Sinfonica di Milano**:

Mozart

Mi bémol Majeur KV 271
Sol Majeur KV 453
Ré mineur KV 466
Do Majeur KV 467
Mi bémol Majeur KV 482
La Majeur KV 488
Do mineur KV 491
Do Majeur KV 503
Si bémol Majeur KV 595

Beethoven

Do Majeur op.15
Si bémol Majeur op.19
Do mineur op.37
Sol Majeur op.58
Mi bémol Majeur op.73

Chopin

Mi mineur op.11
Fa mineur op.21

Schumann

La mineur op.54

Liszt

Mi bémol Majeur
La Majeur

Brahms

Ré mineur op.15

Grieg

La mineur op.16

Tchaïkovski

Si bémol mineur op.23

Rachmaninov

Do mineur op.18
Ré mineur op.30

JURY

Les concurrents seront examinés par un jury international formé d'éminents musiciens. Aucun membre du jury ne pourra présenter ses propres élèves. À cet effet, avant le début du Concours, chaque



membre du jury signera une déclaration spécifique. S'il s'avérait qu'un concurrent a étudié ou participé à des cours avec un membre du jury, il serait disqualifié.

Le Maire de Seregno peut assister aux travaux du jury.

La secrétaire du Concours collabore à toutes les opérations.

Le jugement du jury est irrévocable et sans appel.

PRIX

Premier Prix

- 15.000,00 €
- Concerts offerts par des institutions publiques et privées à donner dans deux saisons successives

Deuxième Prix

- 10.000,00 €

Troisième Prix

- 5.000,00 €

Prix Spécial projet « Diventerò » - Fondazione Bracco per i giovani

Prix offert par la Fondazione Bracco au meilleur semi-finaliste

- 2.500,00 €
- un concert

Prix Spécial Rotary Se.De.Ca.

Prix offert par Rotary Se.De.Ca. pour la meilleure exécution d'une Sonate de Beethoven

- 2.500,00 €
- un concert

Prix Spécial au meilleur interprète des études de Pozzoli

Prix à la mémoire du Professeur Angelo Biella (1923-2015) médecin et grand passionné et soutien du Concours Pozzoli depuis ses premières éditions et de Monseigneur Giuseppe Biella (1906-1967) élève et collaborateur d'Ettore Pozzoli.

- 1.000,00 €

Prix Spécial au plus jeune italien

Prix à la mémoire de Luigi Pontiggia (1919-1987) ténor notoire, originaire de Seregno.

- 1.000,00 €

Prix Spécial au plus jeune étranger

Prix à la mémoire de Giulio Confalonieri (1896-1972) éminent compositeur, critique musical et animateur du Concours jusqu'en 1972.

- 1.000,00 €

Prix Spécial au finaliste choisi par le public en salle durant la finale

- Bon d'achat de méthodes et partitions musicales d'une valeur de 500,00 € offert par Casa Ricordi et utilisable en ligne auprès des revendeurs signalés par Casa Ricordi.

Prix Nkoda

- Aux 3 finalistes sera offert un abonnement d'un an à Nkoda.

Aux admis en semi-finale sera remis des diplômes d'honneur.

**Note :**

La valeur des prix est à considérer brute des retenues fiscales légales.

AUTRES INFORMATIONS

Les candidats sont invités à communiquer date et heure de leur arrivée à Seregno au secrétariat du concours.

Ils sont tenus toutefois de se présenter pour l'appel **mardi 26 septembre 2023 à 17h** auprès du secrétariat du concours Pozzoli à Seregno munis d'un document d'identité.

Les retardataires seront exclus du concours.

À titre gratuit il sera proposé aux candidats :

- **l'hospitalité du lundi 25 septembre au mercredi 4 octobre 2023**
- **de disposer de pianos pour l'étude journalière**

Les parents et accompagnateurs des concurrents doivent trouver hébergement par leur propres moyens et à leurs frais.

L'inscription au concours comporte l'acceptation implicite de toutes les dispositions du règlement.

Le comité exécutif du Concours Pianistico International « Ettore Pozzoli » se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications dans l'organisation en cas de nécessité.

L'organisation du concours décline toute responsabilité en cas d'incidents sur les personnes ou les choses durant le déroulement de la manifestation.

Pour ultérieures informations et actualisations s'adresser à :

Segreteria Concorso Pozzoli

Piazza Martiri della Libertà n. 2

20831 SEREGNO (MB) - Italia

Tel: [\(+39\) 0362 263541](tel:+390362263541)

e-mail: staff@concorsopozzoli.it

sito: www.concorsopozzoli.it

Facebook: www.facebook.com/ettorepozzoli

CALENDRIER**Dimanche 30 avril 2023**

Échéance envoi des enregistrements pour présélection

Jeu di 15 juin 2023

Communication candidats admis à la seconde phase

Mardi 26 septembre 2023

Appel et tirage au sort pour l'ordre de passage des concurrents

Mercredi 27 septembre 2023

Première épreuve (éliminatoire)

Jeu di 28 septembre 2023

Première épreuve (éliminatoire)

Vendredi 29 septembre 2023

Deuxième épreuve (éliminatoire)

Città di Seregno



Concorso Pianistico Internazionale
Ettore Pozzoli

Samedi 30 septembre 2023

Deuxième épreuve (éliminatoire)

Dimanche 1^{er} octobre 2023

Troisième épreuve (demi-finale)

Mardi 3 octobre 2023

Quatrième épreuve (finale) avec l'Orchestra Sinfonica di Milano et remises de prix